

INFORMATIONS AUX CANDIDATS

Création : 14/01/21 – Actualisation : 12/02/2026

MODALITÉS D'ADMISSION A LA FORMATION CONDUISANT AU DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT (DEAS) RENTÉE SEPTEMBRE 2026

Arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture
Arrêté du 12 avril 2021 portant diverses modifications relatives aux conditions d'accès aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture
Arrêté du 10 juin 2021 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux
Instruction N°DGOS/RH1/2023/73 du 10 mai 2023 et l'arrêté du 9 juin 2023 portant diverses modifications relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux et aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

Le texte législatif redéfinissant la formation et le métier d'aide-soignant a été publié au Journal Officiel le 12 juin 2021 et est entré en application à compter de septembre 2021. L'arrêté du 10 juin 2021 susvisé a permis :

- La reconnaissance du DEAS au **niveau 4** (niveau baccalauréat) du cadre national des certifications professionnelles (au lieu de 3) ;
- **L'élargissement des compétences** des aides-soignants avec l'introduction d'actes de soins supplémentaires et la contribution à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel ;
- Un allongement de la durée de la formation : **44 semaines** (au lieu de 41) également réparties entre formation théorique et pratique (22 semaines) et formation en milieu professionnel (22 semaines de stage) ;
- D'appliquer des **mesures d'équivalences ou d'allègements de formation** pour les personnes titulaires de titres ou diplômes précisés dans l'arrêté et pour les agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) de la fonction publique hospitalière et les agents de service ;
- Le développement de l'**apprentissage**.

Depuis la rentrée de septembre 2020, la **sélection des candidats** pour l'entrée en formation préparant au DEAS s'effectue, hors Parcoursup, sur la base d'un dossier et d'un entretien. Il est prévu dans les textes, depuis 2023, la possibilité de réaliser des entretiens de groupe pour la sélection. En Ile de France, la modalité retenue est celle d'un entretien individuel.

Table des matières

1- LE MÉTIER D'AIDE SOIGNANT(E).....	3
2- LA FORMATION CONDUISANT AU DEAS.....	3
3- LES VOIES D'ACCÈS A LA FORMATION CONDUISANT AU DEAS.....	3
4- LES DISPENSES D'UNITÉS DE FORMATION.....	4
5- LA SÉLECTION DES CANDIDATS.....	4
6- LES ATTENDUS POUR LA SELECTION DES CANDIDATS.....	6
7- L'INSCRIPTION À L'ÉPREUVE DE SÉLECTION.....	6
8- LA COMMUNICATION DES RÉSULTATS AUX CANDIDATS.....	6
9- LA VALIDATION DE L'INSCRIPTION DANS L'IFAS DANS LEQUEL LE CANDIDAT EST ADMIS.....	7
10- LE REPORT DE FORMATION.....	7
11- LE CALENDRIER DES ÉPREUVES DE SÉLECTION.....	7
12- LA LISTE DES IFAS EN ÎLE-DE-FRANCE.....	9

1- LE MÉTIER D'AIDE SOIGNANT(E)

Le métier d'aide-soignant(e) propose des activités et des environnements de travail diversifiés.

L'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'une hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile.

Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels et les aidants.

Par la formation professionnelle continue, l'aide-soignant(e) peut s'orienter vers une certification complémentaire (assistant de soins en gérontologie) ou d'autres métiers paramédicaux (infirmier, ambulancier, assistant de régulation médicale, ...).

2- LA FORMATION CONDUISANT AU DEAS

La formation d'une durée de 44 semaines est alternée entre enseignements théoriques et pratiques (22 semaines) et des stages (22 semaines).

La formation théorique et pratique comporte des cours magistraux, des travaux dirigés, des travaux pratiques en petits groupes et des séances de simulation en santé : plusieurs instituts de formation disposent de mannequins haute-fidélités.

La formation en milieu professionnel (stages) est réalisée en secteur hospitalier, en services de soins de soins médicaux et de réhabilitation, en structures d'accueil pour personnes dépendantes ou à domicile.

Un dispositif d'accompagnement des élèves est mis en place tout au long de la formation.

La formation est ouverte aux apprentis : se renseigner auprès des instituts de formation d'aide-soignant (IFAS) pour le calendrier et les modalités d'accès.

Aides financières durant la formation :

- **Consulter le site du Conseil Régional d'Île-de-France :**
<https://www.iledefrance.fr/formations-sanitaires-et-sociales-queles-aides-financieres-et-pour-qui> cliquer [ici](#)
- **Contrat allocation étude (CAE) :** Consultez la liste des offres et retrouvez toutes les informations sur les CAE sur <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/dispositif-de-contrat-dallocation-detudes>

3- LES VOIES D'ACCÈS A LA FORMATION CONDUISANT AU DEAS

Il existe plusieurs voies d'accès à la formation d'aide-soignant :

→ **Sélection sur dossier et entretien en fonction des attendus pour entrer en formation**

Tous les candidats ont la même modalité de sélection y-compris les personnes titulaires d'un diplôme d'Etat ou d'un titre professionnel : DEA, DEAP, DEAES, DEAMP, CAFAMP, DEAVS, MCAD, CAFAD, TPAVF, TPASMS, diplôme d'assistant de régulation médicale (ARM) et les personnes titulaires d'un baccalauréat professionnel ASSP et SAPAT.

→ **Accès direct sur décision du directeur de l'institut de formation pour les agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) de la fonction publique hospitalière et les agents de service :**

1° Justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes ;

2° Ou justifiant à la fois du suivi de la formation continue de soixante-dix heures relatives à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de services cumulée d'au moins six mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes.

→ **Accès direct pour les personnes ayant déjà été sélectionnées à l'issue d'un entretien avec un employeur pour un contrat d'apprentissage sous réserve de produire :**

1° Une copie de la pièce d'identité de l'apprenti ;

2° Une lettre de motivation avec description du projet professionnel de l'apprenti ;

3° Un curriculum vitae de l'apprenti ;

4° Une copie du contrat d'apprentissage signé **ou tout document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente du contrat d'apprentissage (promesse d'embauche).**

En l'absence de validité d'un contrat d'apprentissage, les candidats peuvent sous réserve qu'il reste des places dans l'institut émettre une intention d'inscription, ils auront alors 3 mois pour trouver un employeur. En l'absence de contrat d'apprentissage, la formation s'arrêtera.

→ **Validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAE) partielle ou totale :** conditions fixées par un autre arrêté et spécifique à la VAE.

Les modalités d'admission restent inchangées. Ce document ne concerne pas ces candidatures.

4- LES DISPENSES D'UNITÉS DE FORMATION

La formation en IFAS prend en compte le parcours antérieur :

- Les personnes titulaires des titres ou diplômes suivants : DEA, DEAP, DEAES, DEAMP, CAFAMP, DEAVS, MCAD, CAFAD, TPAVF, TPASMS, diplôme d'assistant de régulation médicale (ARM) et les personnes titulaires d'un baccalauréat professionnel ASSP et SAPAT bénéficient de mesures d'équivalences ou d'allègements de formation.
- Les ASHQ et agents de service justifiant à la fois du suivi de la formation continue de 70 heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de services cumulée d'au moins 6 mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes sont dispensés de la réalisation d'un stage de 5 semaines.

5- LA SÉLECTION DES CANDIDATS

Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation.

Sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

Pièces constituant le dossier de sélection à classer dans l'ordre ci-dessous :

- Une pièce d'identité ;
- Une lettre de motivation manuscrite ;
- Un curriculum vitae ;
- Un document manuscrit, de 2 pages maximum, relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation ;
- Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français ;
- Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires des classes de première et terminale ;
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- Pour les ressortissants étrangers, un titre de séjour valide à l'entrée en formation ;
- Autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant.

→ Le candidat classe chaque pièce de son dossier de sélection dans l'ordre ci-dessus.

→ Le document manuscrit relatant soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation permet d'apprécier l'intérêt pour la formation, les capacités d'analyse et de rédaction du candidat et son expérience dans le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne.

→ Lorsque le niveau de français à l'écrit et à l'oral ne peut être vérifié à travers les pièces produites ci-dessus, les candidats joignent à leur dossier une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2. A défaut, ils produisent tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français à l'oral.

Jurys de sélection = binômes d'évaluateurs

Ils sont sous la responsabilité du directeur d'institut de formation.

Ils sont composés de :

- 1 formateur infirmier ou cadre de santé en activité dans un institut de formation paramédical ;
- 1 aide-soignant en activité professionnelle ou ayant cessé son activité professionnelle depuis moins d'un an.

Examen des dossiers et entretien :

- Utilisation des barèmes établis au niveau régional pour l'examen des dossiers et l'entretien ;
- Il pourra être demandé au candidat qu'une partie de son dossier soit lue lors de l'entretien ;
- Pour être admis, le candidat doit obtenir une note totale d'au moins 10/20 et permettant un rang de classement compris dans le nombre de places ouvertes à la sélection ;
- Classement des ASHQ et agents de service selon les modalités de classement définies au niveau régional et en fonction du nombre de places réservées.

6- LES ATTENDUS POUR LA SÉLECTION DES CANDIDATS

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Les connaissances et aptitudes peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre.

7- L'INSCRIPTION À L'ÉPREUVE DE SÉLECTION

- Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur les sites Internet des IFAS.
- Le calendrier est commun pour la région Île-de-France.
- Les dossiers sont déposés auprès des instituts de formation ou en cas de groupement, un seul dossier est déposé auprès de l'institut de formation pilote et le candidat priorise les instituts du groupement par ordre de préférence selon un nombre déterminé par le groupement.
- Les candidats peuvent s'inscrire dans plusieurs instituts ou groupements d'instituts.
- L'autorisation d'inscription est valable pour l'année scolaire pour laquelle le candidat a été admis.
- **Vigilance :**
 - Production au plus tard le jour de la rentrée d'un certificat médical d'un médecin agréé attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine ;
 - Production avant la date d'entrée au premier stage d'un certificat médical (obligation d'immunisation et de vaccination) ;

8- LA COMMUNICATION DES RÉSULTATS AUX CANDIDATS.

- Communication sur le site internet des IFAS pour les personnes ayant autorisé la diffusion en ligne ;
En cas de regroupement, chaque institut communique sur son site internet les listes des admis de chaque institut de son groupement ou oriente vers le site qui donnera les résultats de chaque IFAS ;

- Notification individuelle des résultats signée du directeur en format PDF par un envoi mail ou envoi postal ;
- L'affichage des résultats à l'institut sera conditionné aux mesures sanitaires du moment ;
- Pas de communication des résultats par téléphone.

9- LA VALIDATION DE L'INSCRIPTION DANS L'IFAS DANS LEQUEL LE CANDIDAT EST ADMIS

- Validation de l'inscription des candidats admis sur liste principale dans un délai de 7 jours ouvrés après la communication des résultats.
- Si délai > à 7 jours ouvrés : proposition de la place au candidat inscrit en rang utile de la liste complémentaire.
- Le bénéfice de l'admission est valable uniquement pour la session de formation au titre de laquelle le candidat s'est inscrit.

Sur demande écrite, les candidats classés en liste complémentaire et non admis à l'issue de la phase de sélection peuvent être admis après épuisement de la liste complémentaire du groupement d'instituts concerné, à la rentrée suivante dans le même groupement ou dans un autre groupement, sous réserve des places disponibles autorisées par le conseil régional. A compter de la date de confirmation d'admission par l'institut, les candidats disposent d'un délai de sept jours ouvrés pour valider leur inscription en institut de formation.

10-LE REPORT DE FORMATION

Le directeur de l'institut de formation peut accorder, pour une durée qu'il détermine et dans la limite cumulée de deux ans, un report pour l'entrée en scolarité dans l'institut de formation :

- 1° Soit, de droit, en cas de congé pour cause de maternité, de rejet du bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale, de rejet d'une demande de congé formation, de rejet d'une demande de mise en disponibilité, de report d'un contrat d'apprentissage ou pour la garde d'un enfant de moins de quatre ans ;
- 2° Soit, de façon exceptionnelle, sur la base des éléments apportés par le candidat justifiant de la survenance d'un événement important l'empêchant de débiter sa formation.

Tout candidat bénéficiant d'un report d'admission doit, au moins trois mois avant la date de rentrée prévue, confirmer son intention de reprendre sa scolarité à ladite rentrée.

11-LE CALENDRIER DES ÉPREUVES DE SÉLECTION

Période d'inscription auprès des IFAS ou, en cas de groupement, auprès de l'institut de formation pilote	Du lundi 23 mars au mercredi 10 juin 2026 23h59 (délai de rigueur)
Date limite de dépôt des dossiers de candidature	Mercredi 10 juin 2026 23h59 (délai de rigueur) – (PI : Fin phase d'admission phase principale parcoursup 11 juillet 2026)
Jurys de sélection : examen des dossiers et entretien	Du lundi 4 mai au vendredi 19 juin 2026 <i>A compter du dépôt de dossier complet, le candidat pourra être convoqué à l'épreuve d'entretien.</i>
Communication des résultats	Mercredi 24 juin 2026 à 14h
Validation de l'inscription par les candidats	Jusqu'au vendredi 3 juillet 2026 inclus

Organisation des inscriptions en formation	Jusqu'au mardi 7 juillet 2026 Y-compris durant cette période, dès que la liste complémentaire n'a pas permis de pourvoir l'ensemble des places offertes, et s'il reste des places non pourvues, le directeur fait appel à des candidats inscrits sur liste complémentaire d'autres instituts en privilégiant les candidats admis en Île-de-France. A partir du 15 juillet 2026, les DD de l'ARS renforcent la gestion des listes complémentaires.
Rentrée	Rentrée semaine 35 : Le lundi 24 août 2026 (une possibilité est laissée jusqu'au 1^{er} jour ouvré de septembre en lien particulièrement avec les spécificités des structures rattachées à l'éducation nationale). Possibilité d'organiser des rentrées supplémentaires pour répondre aux besoins et à la pluralité des publics pour les élèves bénéficiant d'un allègement de formation et/ou ayant acquis un ou plusieurs blocs de compétences après accord conjoint de l'ARS IDF et de la Région Île-de-France.

LA LISTE DES IFAS EN Ile-De-France

mise à jour 02/2026

12-

13-

Statut	Nom de l'institut	Adresse postale de l'institut	Département	Ville	N° téléphone	Adresse mail	Site internet
Public APHP	APHP - IFAS Hôpital de la Pitié Salpêtrière	47 boulevard de l'Hôpital 75013 Paris	75	PARIS	01 42 16 07 10	secretariat.ifs-i-fas.psl@aphp.fr	http://cfdc.aphp.fr/ifs-i-fas-pitie-salpetriere/
Public APHP	APHP - IFAS Hôpital Tenon	14/20 rue des Balkans 75020 Paris	75	PARIS	01 43 79 92 00	ifs.tenon.dfc@aphp.fr	http://cfdc.aphp.fr/ifs-i-fas-tenon/
Public APHP	APHP - IFAS Hôpital Saint-Louis	1 avenue Claude Vellefaux 75010 Paris	75	PARIS	01 42 49 99 80	dfc-ifs-i-fas.stlouis@aphp.fr	http://cfdc.aphp.fr/ifs-i-fas-saint-louis/
Public APHP	APHP - IFAS Campus Picpus	33 boulevard de Picpus 75012 Paris	75	PARIS	01 40 27 51 09 / 51 10	secretariat-ifs-i-fas-cpc@aphp.fr	http://cfdc.aphp.fr/ifs-i-fas-campus-picpus/
Public APHP	APHP - IFAS Hôpital Raymond Poincaré	104 boulevard Raymond Poincaré 92380 Garches	92	GARCHES	01 47 10 72 56	secretariatifs.i.rpc@aphp.fr	http://cfdc.aphp.fr/ifs-i-fas-raymond-poincare/
Public APHP	APHP - IFAS Hôpital Louis Mourier	178 rue des Renouillers 92700 Colombes	92	COLOMBES	01 47 60 63 03	secretariat.lmrifs@dfc.aphp.fr	http://cfdc.aphp.fr/ifs-i-fas-louis-mourier/
Public APHP	APHP - IFAS Hôpital Antoine Béclère	157 rue de la porte de Trivaux 92140 Clamart	92	CLAMART	01 45 37 45 11 / 45 12	secretariat.abcifs@dfc.aphp.fr	http://cfdc.aphp.fr/ifs-i-fas-antoine-beclere/
Public APHP	APHP - IFAS Hôpital Charles Foix	21 avenue de la République 94205 Ivry-sur-seine	94	IVRY-SUR-SEINE	01 49 59 42 30	dfc-secretariat-ifs-i-cfx@aphp.fr	http://cfdc.aphp.fr/ifs-i-charles-foix/
Public APHP	APHP - IFAS Hôpital Emile Roux	1 avenue de Verdun 94450 Limeil Brevannes	94	LIMEIL BREVANNES	01 45 95 80 88 / 80 87	dfc-secretariat-ifs-i-erx@aphp.fr	http://cfdc.aphp.fr/ifs-i-fas-emile-roux/

14-

Statut	Nom de l'institut	Adresse postale de l'institut	Département	Ville	N° téléphone	Adresse mail	Site internet
Public FHF	IFAS Virginie Olivier Site Sainte-Anne	1 rue Cabanis 75014 Paris	75	PARIS	01 45 65 73 13 01 45 65 73 10	secretariat-ifs@ghu-paris.fr	http://www.ch-sainte-anne.fr/Etablissement/Instituts-et-Sainte-Anne-Formation/Institut-de-Formation-en-Soins-Infirmiers-Institut-de-Formation-d-Aide-Soignant/Les-formations-IDE-et-AS
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier de Meaux	17 rue Guillaume Briçonnet 77100 Meaux	77	MEAUX	01 64 35 21 52 01 64 35 39 00	ifsighef.meaux@ghef.fr	https://www.ghef.fr/professionnels/etudiants/formation/ifs-ifas-ifap-du-ghef
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier Léon Binet de Provins	Route de Chalaute 77160 Provins	77	PROVINS	01 64 60 40 01 01 64 60 40 80	ifs@ch-provins.fr	http://www.ch-provins.fr/Aide-soignante/12/54
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier René Albertier de Coulommiers	28 Avenue Victor Hugo 77120 Coulommiers	77	COULOMMIERS	01 64 65 73 11	ifsighef.clm@ghef.fr	https://www.ghef.fr/professionnels/etudiants/formation/ifs-ifas-ifap-du-ghef
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier du Sud Seine-et-Marne	1 bis rue Victor Hugo 77130 Montereau-Fault-Yonne	77	MONTEREAU-FAULT-YONNE	01 64 31 64 26	ifs@ch-sud77.fr	https://www.ch-sud-seine-et-marne.fr/professionnels/enseignement/ifas/
Public FHF	IFAS du Groupe Hospitalier Sud Ile-de-France (GHSIF)	1 rue de la Fontaine Saint Liesne 77000 Melun	77	MELUN	01 81 74 28 60	ifs@ghsif.fr	https://ifs77melun.wordpress.com/formation-aides-soignants/
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier Général de Rambouillet	5-7 rue Pierre et Marie Curie 78120 Rambouillet Cedex	78	RAMBOUILLET	01 34 83 77 01	secretariat.ifs@ch-rambouillet.fr	https://jeanmarcboussard.wixsite.com/ifs-rambouillet/services
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier André MIGNOT (CHAM) de Versailles	25 boulevard Saint-Antoine 78000 Versailles	78	VERSAILLES	01 39 63 93 39	ifs_chv@ght78sud.fr	https://www.ch-versailles.fr/IFS-IFAS/3/10/53
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-les-Mureaux (CHIMM)	1 rue Baptiste Marcet 78130 Les Mureaux	78	LES MUREAUX	01 30 91 85 38	ifas.chimm@ght-yvelinesnord.fr	http://campuschimm.fr/ifas
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy Saint-Germain-en-Laye (CHIPS)	10 rue du champ Gaillard 78300 Poissy	78	POISSY	01 39 27 51 02	ifsipsq.chips@ght-yvelinesnord.fr	http://www.chi-poissy-st-germain.fr - Onglet : Emplois et Formations - ifas

15-

Statut	Nom de l'institut	Adresse postale de l'institut	Département	Ville	N° téléphone	Adresse mail	Site internet
Public FHF	IFAS Etablissement Public de Santé (EPS) Barthélémy Durand	Avenue du 8 mai 1945 91150 Etampes	91	ETAMPES	01 69 92 52 71	ifsi@eps-etampes.fr	http://www.eps-etampes.fr/httpwwweps-etampesfrifsi/institut-de-formation-aides-soignants/
Public FHF	IFAS Groupe Hospitalier Nord Essonne (GHNE)	8 bis rue Maurice 91160 Longjumeau	91	LONGJUMEAU	01 64 54 29 45 01 69 29 74 47	IFPM-GHNE@gh-nord-essonne.fr	http://www.gh-nord-essonne.fr/fr/Formation-Aide-Soignant/3/64
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier Sud-Francilien (CHSF)	2 Rue Pierre Fontaine 91000 Évry-Courcouronnes	91	EVRY-COURCOURONNES	01 69 22 84 00 01 61 69 66 15 01 61 69 67 75	ifsi@chsf.fr	https://www.chsf.fr/formation/instituts-de-formation/presentation-des-formation/aide-soignante/
Public FHF	IFAS Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers de Nanterre (CASH) - Hôpital Max Fourestier	Immeuble Axe Seine 1 à 3 rue du 1er Mai 92000 Nanterre	92	NANTERRE	01 49 03 41 70	secretariat-ifsi@ch-nanterre.fr	http://ifsi.ch-nanterre.fr/Formation-aide-soignant/3/14/30
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger	Boulevard Robert Ballanger 93600 Aulnay-sous-Bois	93	AULNAY-SOUS-BOIS	01 49 36 71 10 01 49 36 71 09	rb.secret.ifsi@ght-gpne.fr	http://www.ch-aulnay.fr/fr/Formation-Aide-soignant-268.html
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier de Saint-Denis	2 rue du docteur Delafontaine 93200 Saint-Denis	93	SAINT DENIS	01 42 35 60 31 01 42 35 64 73		http://www.ch-stdenis.fr/vous-etes-etudiant-ou-candidat/institut-de-formation-d-aide-soignant-ifas.79.82.html?
Public FHF	IFAS Centre Hospitalier Intercommunal Lucie et Raymond AUBRAC de Villeneuve-Saint-Georges	40 allée de la source 94190 Villeneuve-Saint Georges	94	VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	01 43 86 23 73 01 43 86 20 00	secretariat.ifsi@chiv.fr	https://chiv.fr/professionnels/nos-ecoles/
Public FHF	IFAS Groupe Hospitalier Paul Guiraud	54 avenue de la République 94800 Villejuif	94	VILLEJUIF	01 42 11 70 61 01 42 11 70 01	ifsi-ifas@gh-paulguiraud.fr	https://www.gh-paulguiraud.fr/formation/ifsi/ifas/institut-de-formation-daide-soignant
Public FHF	IFAS Hôpital NOVO site Pontoise	3 bis Avenue de l'Île de France 95300 Pontoise	95	PONTOISE	01 30 75 43 44 01 30 75 43 43	ifsi.ifas.pontoise@ght-novo.fr	https://www.ifsi-pontoise.fr/devenir-aide-soignant-e
Public FHF	IFAS Camille Claudel Centre Hospitalier Victor Dupouy	69 rue du Lieutenant Colonel Prudhon 95100 Argenteuil	95	ARGENTEUIL	01 34 23 27 01		http://ifsi-argenteuil.fr/ifas.html
Public FHF	IFAS Françoise Dolto Hôpital Simone Veil - GHEM	14 rue de Saint Prix 95600 Eaubonne	95	EAUBONNE	01 34 06 60 27	sec.ifsi@ch-simoneveil.fr	https://ifsi-ifas.hopital-simoneveil.fr/devenir-aide-soignante/la-formation/
Public FHF	IFAS Hôpital NOVO site Beaumont-sur-Oise	Route de Noisy "Les Oliviers" 95260 Beaumont sur Oise	95	BEAUMONT-SUR-OISE	01 30 28 36 38 01 30 28 36 40	ifsi.ifas.beaumont@ght-novo.fr	https://www.ifsi-ifas-beaumontsuraise.com/ifas/
Public FHF	IFAS Albert Schweitzer Centre Hospitalier E. Rain de Gonesse	2 boulevard du 19 mars 1962 95500 Gonesse	95	GONESSE	01 34 53 20 27		https://www.ifas-ifsi-gonesse.fr/formations/aide-soignante/

16-

Statut	Nom de l'institut	Adresse postale de l'institut	Département	Ville	N° téléphone	Adresse mail	Site internet
Public EN	IFAS - GRETA GPI2D Lycée Diderot	134 rue d'Aubervilliers 75019 Paris	75	PARIS	01 40 64 13 80	contact@gpi2d.greta.fr	http://www.gpi2d.greta.fr
Public EN	IFAS Lycée Jacques Monod	132 rue d'Alésia 75014 Paris Site formation annexe : 12, rue Victor Cousin 75005 Paris	75	PARIS	01.71.28.22.57	ce.0750428h@ac-paris.fr	https://www.ac-paris.fr/serail/jcms/s1_1553915/fr/diplome_aide-soignant www.ac-paris.fr/serail/jcms/s2_957430/-institut-de-formation-d-aide-soignant-et-d-auxiliaire-de-puericulture
Public EN	IFAS Lycée professionnel Uruguay - France	1 avenue des marronniers 77210 Avon	77	AVON	01.60.74.50.87	ce.0770918e@ac-creteil.fr	http://www.uruguayfrance.fr/vp/?p=1070 www.uruguayfrance.fr
Public EN	IFAS Lycée Polyvalent Charles de Gaulle	6 place Jean Mermoz 77230 Longperrier	77	LONGPERRIER	01 64 02 75 23	ce.0772228d@ac-creteil.fr	http://cdg-longperrier.fr/formation-complementaire-daide-soignant-fcil-as/
Public EN	IFAS Lycée professionnel André Malraux	4 avenue du Lycée 77130 Montereau-Fault-Yonne	77	MONTEREAU-FAULT-YONNE	01 64 70 71 71	ce.0770938b@ac-creteil.fr	https://devwp.lycee-andre-malraux.org/diplome-detat-aide-soignant/
Public EN	IFAS Lycée Jean Moulin à Torcy Site de formation : GRETA Seine-et-Marne à Lognes	GRETA Seine et Marne site de formation: 2 places Jean Vilar 77185 Lognes	77	LOGNES		ce.0772120l@ac-creteil.fr greta77.lognes@ac-creteil.fr greta77@ac-creteil.fr	https://www.forpro-creteil.org/
Public EN	IFAS Lycée Simone Signoret (GRETA Seine-et-Marne) 2 Sites de formation Lycée Georges Sand à Le Mee-sur-Seine et Melun	14 place du 14 juillet 77000 Vaux le Penil site formation annexe : Lycée Georges Sand rue de la mare au diable 77350 Le Mee-sur-Seine	77	VAUX LE PENIL	01 64 10 29 64	ce.0772310t@ac-creteil.fr greta77.melun@ac-creteil.fr greta77@ac-creteil.fr	http://lycee-signoret.fr/formations-et-orientation/deas/ https://www.forpro-creteil.org/
Public EN	IFAS Lycée Henri Matisse et GRETA	55, rue de Montfort 78190 Trappes	78	TRAPPES	01 30 62 87 42	ce.0780584l@ac-versailles.fr	http://www.lycee-henri-matisse.fr/fas-formation-aide-soignante
					01 30 85 78 59 01 30 85 78 80	contact@greta-yvelines.fr	http://www.greta-iledefrance.fr/

17-

Statut	Nom de l'institut	Adresse postale de l'institut	Département	Ville	N° téléphone	Adresse mail	Site internet
Public EN	IFAS Lycée Professionnel Charles Baudelaire	1 Avenue Liberté 91000 Evry	91	EVRY	01 60 91 27 00	ce.0911254u@ac-versailles.fr	http://www.lyc-baudelaire-evry.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique82
Public EN	IFAS Lycée Henri Poincaré GRETA 91	36 rue Léon Bourgeois 91120 Palaiseau	91	PALAISEAU	01 69 31 75 30	0912251c@ac-versailles.fr	http://www.lyc-poincare-palaiseau.ac-versailles.fr/?page_id=191
		GRETA Site de formation: Lycée Henri Poincaré 36 rue Léon Bourgeois 91120 Palaiseau	91	PALAISEAU	01 69 31 75 30	ce.0912251c@ac-versailles.fr	http://www.greta-iledefrance.fr/
Public EN	IFAS Lycée René Auffray GRETA 92	23 rue Ferdinand Pelloutier 92110 Clichy-la-Garenne	92	CLICHY-LA-GARENNE	01 49 68 91 50	ce.0922149l@ac-versailles.fr	http://www.lyc-auffray-clichy.ac-versailles.fr/index.php/les- formations/formation-aide-soignant/
Public EN	IFAS Lycée Missak et Mélinée Manoukian GRETA 92	280 avenue Jean-Jaurès 92291 Chatenay-Malabry Cedex	92	CHATENAY-MALABRY	01 40 83 40 22 01 40 83 40 00	sec.apas.0921166t@ac-versailles.fr	https://lyc-manouchian-chenay.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique36
Public EN	IFAS Lycée Etienne Jules Marey GRETA 92	154 rue de Silly 92100 Boulogne-Billancourt	92	BOULOGNE-BILLANCOURT	01 46 05 01 26	ce.0922443f@ac-versailles.fr	http://www.lyc-marey-boulogne.ac-versailles.fr/spip.php?article12
Public EN	IFAS Lycée Théodore Monod	26 avenue Léon Jouhaux 92160 Antony	92	ANTONY	01 46 11 46 71	ce.0921676x@ac-versailles.fr	https://monod.pro/aide-soignant-e
Public EN	IFAS Lycée Professionnel Madeleine VIONNET	1 rue Jules Guesde 93140 Bondy	93	BONDY	01 55 89 09 90 01 55 89 09 91	_ce.0930129k@ac-creteil.fr	http://www.lycee-vionnet.fr/diplome-d-etat- d-aide-soignant.php
Public EN	IFAS du Lycée Liberté et GRETA 93	27 rue de la Liberté 93230 Romainville	93	ROMAINVILLE	01 41 83 24 90	_ce.0932267j@ac-creteil.fr	https://www.forpro-creteil.org/formation/social-aide-aux- personnes-medico-social/deas-diplome-detat-daide-soignant-soignante-2069/
					01 49 37 92 55	Greta93@ac-creteil.fr	https://www.forpro-creteil.org/

Statut	Nom de l'institut	Adresse postale de l'institut	Département	Ville	N° téléphone	Adresse mail	Site internet
Public EN	IFAS Lycée Polyvalent Angela Davis	70 avenue George Sand 93210 Saint-Denis-la-Plaine	93	SAINT DENIS-LA-PLAINE	01 49 33 00 00	ce.0932667u@ac-creteil.fr	http://geolocalisation.onisep.fr/diplome-d- etat-d-aide-soignant/formation-4864.html?IdOrg=25915&t=1
Public EN	IFAS Lycée Arthur RIMBAUD	112-114, avenue Jean Jaurès 93120 La Courneuve	93	LA COURNEUVE	01 48 36 31 77	ce.0931738j@ac-creteil.fr	http://www.lycee-arthur-rimbaud-la-courneuve.com/
Public EN	IFAS Lycée des métiers de la santé et du social Henri Sellier GRETA 93	73 avenue du colonel Fabien 93190 Livry Gargan	93	LIVRY GARGAN	01 41 70 71 50	ce.0932120z@ac-creteil.fr	http://www.lycee-henri-sellier.fr/
					01 49 37 92 55	Greta93@ac-creteil.fr	https://www.forpro-creteil.org/
Public EN	IFAS Lycée Professionnel Hélène BOUCHER – GRETA 93 (Sites formation à Tremblay)	70 avenue Gilbert Berger 93290 Tremblay-en-France	93	TREMBLAY-EN-France	01 48 60 62 30 01 48 60 62 32	ce.0931193s@ac-creteil.fr	http://www.lyceeheleneboucher-tremblayenfrance.fr/index.php?id_menu=16
		GRETA 93 Site de formation: LP Hélène BOUCHER 70 avenue Gilbert Berger 93290 Tremblay-en-France	93	TREMBLAY-EN-France	01 49 37 92 55	Greta93@ac-creteil.fr	https://www.forpro-creteil.org/
Public EN	IFAS Lycée Polyvalent Johannes Gutenberg	16-18 rue Saussure 94000 Créteil	94	CRETEIL	01 45 13 26 80	ce.0941930m@ac-creteil.fr	https://lycee-gutenberg-creteil.fr/ifas-ifap/
Public EN	IFAS Lycée professionnel Darius Milhaud Kremlin-Bicêtre	60 rue du professeur Bergonié 94270 Le Kremlin-Bicêtre	94	LE KREMLIN BICETRE	01 43 90 15 01 01 43 90 15 15	ce.0941474s@ac-creteil.fr	http://www.ldm94.fr/deas/
Public EN	IFAS Lycée des métiers de la santé Louise Michel	7 rue Pierre Marie Derrien 94500 Champigny-sur-Marne	94	CHAMPIGNY-SUR-MARNE	01 48 82 07 35	ce.0940112l@ac-creteil.fr	http://louisemichelchampigny.ac-creteil.fr/spip.php?rubrique13
Public EN	IFAS Lycée des Métiers Armand Guillaumin Site de formation GRETA 94 à Vitry-sur-Seine	Site JeanJacques Rousseau: 13 rue Lebrun 94140 Vitry-Sur-Seine	94	GRETA 94 VITRY-SUR-SEINE	01 56 74 14 63	Greta94@ac-creteil.fr	https://www.forpro-creteil.org/
Public EN	IFAS Lycée Fernand et Nadia Léger d'Argenteuil Site de formation GRETA à Beaumont-sur-Oise	7 allée Fernand Léger 95100 Argenteuil	95	ARGENTEUIL	01.39.98.43.43	ce.0951811c@ac-versailles.fr	http://www.lyc-leger-argenteuil.ac-versailles.fr/rubrique108.html
		Lycée Evariste Galois 14 Boulevard Léon Blum 95260 Beaumont-sur-Oise	95	BEAUMONT-SUR-OISE	01 34 48 59 00	contact@greta-95.fr	http://www.greta-iledefrance.fr/
Public EN	IFAS Lycée Camille Pissarro	1 rue Matisse 95300 Pontoise	95	PONTOISE	01 34 41 54 82 01 34 41 54 87 01 34 41 54 54	ce.0950649p@ac-versailles.fr	http://www.lyc-pissarro-pontoise.ac-versailles.fr/La-formation-Aide-Soignant-
					01 34 48 59 00	contact@greta-95.fr	http://www.greta-iledefrance.fr/

18-

Statut	Nom de l'institut	Adresse postale de l'institut	Département	Ville	N° téléphone	Adresse mail	Site internet
Privé FEHAP	IFAS Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph	Adresse postale: 185 rue Raymond Losserand 75014 Paris Adresse géographique: 96 Rue Didot 75014 Paris	75	PARIS	01 44 12 34 64 01 44 12 35 23	sifsi@ghpsi.fr	https://www.ifsj.fr/campus-formation-sante/instituts-de-formations-diplomantes/formation-aide-soignante/
Privé FEHAP	IFAS Fondation les Diaconesses de Reuilly	95 rue de Reuilly 75012 Paris	75	PARIS	01 43 41 41 41 01 39 07 30 29	ifsi@fondationdiaconesses.org	https://www.ifsj-diaconesses.fr/les- formations/aide-soignant-e.html
Privé FEHAP	IFAS Institut de Formations Paramédicales et Sociales (IFPS) Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon	81/83 rue Michelet 93100 Montreuil Site annexe: 17 rue de la Révolution 93100 Montreuil	93	MONTREUIL	01 41 58 56 70	ifsi@croix-saint-simon.org ifps@croix-saint-simon.org	https://www.croix-saint-simon.org/ifps- institut- formation-paramedicale-sociale
Privé FEHAP	IFAS Fondation Léonie Chaptal	19 rue Jean Lurçat 95200 Sarcelles	95	SARCELLES	01 39 90 58 45	fondation@fondation-chaptal.fr	http://www.fondationleoniechaptal.fr/page.php?id=188
GIP	IFAS Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon (IFITS)	19 avenue de Maison Blanche 93330 Neuilly-sur-Marne	93	NEUILLY-SUR-MARNE	01 49 44 36 23 01 49 44 36 45		https://www.ifits.fr/fr/formations/aide-soignant#toc-formation-aide-soignant-

Statut	Nom de l'institut	Adresse postale de l'institut	Département	Ville	N° téléphone	Adresse mail	Site internet
Privé sous contrat d'association	IFAS Croix Rouge Française (CRF) Paris Didot	98 rue Didot 75014 Paris	75	PARIS	01 84 83 10 20	lrfss.ile-de-france@croix-rouge.fr	https://competence.croix-rouge.fr/region/ile-de-france/
Privé sous contrat d'association	IFAS/IFAP de l'Institut Supérieur Clorivière	119 Boulevard Diderot	75	PARIS	01 47 83 68 44	contact.ifasifap@cloriviere.paris	www.cloriviere.paris
Privé sous contrat d'association	IFAS Fondation Santé des Etudiants de France Centre Médical et Pédagogique pour Adolescents (CMPA)	19 rue du docteur Lardanchet 77610 Neufmoutiers-en-Brie	77	NEUFMOUTIE R S-EN-BRIE	01 64 42 46 46	contact.cmpa@fsef.net	http://ifasneufmoutiersfsef.fr/
Privé sous contrat d'association	IFAS Centre de Formation Paramédical Ecole Jeanne Blum	19 rue Victor Hugo 78350 Jouy-en-Josas	78	JOUY EN JOSAS	01 39 46 58 67	jouy@ecolejeanneblum.fr	https://www.ecolejeanneblum.fr/formations-concours/aide-soignant/as-initiale.html
Privé sous contrat d'association	IFAS Croix Rouge Française (CRF) Mantes-la-Jolie	11 Boulevard Sully 78200 Mantes-la-Jolie	78	MANTES-LA-JOLIE	01 30 33 59 49	accueil-mantes.compétence-idf@croix-rouge.fr	https://competence.croix-rouge.fr/region/ile-de-france/
Privé sous contrat d'association	IFAS Croix Rouge Française (CRF) Lisses	3 rue du Gévaudan 91090 Lisses	91	LISSES	01 60 78 33 39	lrfss.ile-de-france@croix-rouge.fr	https://competence.croix-rouge.fr/region/ile-de-france/
Privé sous contrat d'association	IFAS Centre de Formation Louise Couvé (CFLC)	173 boulevard Félix Faure 93300 Aubervilliers	93	AUBERVILLIER S	01 48 11 49 30 01 48 11 26 86	ifas@couve.fr	https://couve.fr
Privé sous contrat d'association	IFAS Croix Rouge Française (CRF) Romainville	120 rue Gaston Roussel 93230 Romainville	93	ROMAINVILLE	01 41 60 21 80	lrfss.ile-de-france@croix-rouge.fr	https://competence.croix-rouge.fr/region/ile-de-france/
Privé autre	IFAS ASSISTEAL Formation	24 rue Stephenson 75018 Paris	75	Paris	01 43 58 43 00	ifas@assisteal-formation.fr	www.assisteal-formation.fr
Privé autre	Forma Lean	1 Place Charles de Gaulle 78180 Montigny le Bretonneux	78	MONTIGNY le BRETONNEUX	01 84 60 62 01	contact@formalean.fr	www.formalean.fr
Privé autre	IFAS DOMEA	66 chemin de la Chapelle 78470 Saint-Rémy-les Chevreuse	78	SAINT REMY-LES-CHEVREUSE	01 30 47 02 63	eas.domea@orpea.net	https://www.ifas-domea.fr/
Privé autre	IFAS AFPS SARL	Parc de l'Etoile Bâtiment B 100 avenue de Verdun 92390 Villeneuve-la-Garenne	92	VILLENEUVE-LA-GARENNE	01 40 85 87 20	aps-ifas@emeis.com	www.afps-92.fr

